



MÉTÉO SAHEL ET AFRIQUE DE L'OUEST

ANALYSE DE L'ACTUALITÉ POLITICO-SÉCURITAIRE AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST

DECEMBRE 2024

Pour la fin 2024, l'actualité reste marquée par l'instabilité politique et une menace sécuritaire quasi omniprésentes. Cette situation pousse certains pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest à revoir leur politique en misant sur le renforcement de la résilience des communautés locales par le dialogue et le renforcement de la sécurité intérieure. Entre Boko Haram qui continue de semer la terreur au Nigéria - faisant actuellement face à une crise diplomatique majeure notamment avec la France dont le départ des troupes est, par ailleurs, accéléré au Tchad. La création du Front de Libération de l'Azawad au Mali, vient rendre l'actualité sécuritaire beaucoup plus complexe et préoccupante

Pendant ce temps, des suspicions pèsent sur le climat politique à l'image du Niger dont les relations avec le Bénin sont toujours émaillées de tensions. En effet, le premier accuse le second de servir de base arrière aux terroristes voire à des forces déstabilisatrice. Ce regain de tensions montre que l'accalmie entre les deux pays n'a été que de courte durée. A cela, s'ajoute l'incertitude politique née d'une part, du régime de transition en Guinée et d'autre part, les spéculations sur la possibilité pour le président Camerounais de briguer un autre mandat après 42 ans passés au Pouvoir.

Sur le plan sécuritaire, une accalmie est notée après le double attentat terroriste dans le nord du Togo alors que la Mauritanie fait face à une série d'enlèvements.

Ainsi, dans le numéro de la "Météo du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest de fin décembre 2024, la plupart des pays comme le Burkina Faso, sont résolument engagés à combattre les auteurs de terrorisme et faits graves menaçant leur stabilité.

BÉNIN

Nouvelle brouille avec le Niger et résurgence de l'ombre terroriste

Visiblement, la hache de guerre entre le Bénin et le Niger n'est pas encore totalement enterrée, malgré le dégel de leurs relations diplomatiques. En effet, dans un entretien diffusé à la télévision nationale nigérienne le 25 décembre, le général Abdourahamane Tiani a accusé le Bénin de servir de base arrière à des terroristes et de vouloir déstabiliser son pays. Selon les dires du chef d'Etat nigérien, le Bénin aurait acquis cent drones de fabrication chinoise, distribués ensuite à des groupes terroristes du Sahel, le tout sous l'égide de la France et de l'Union Européenne. Cette allégation a été purement rejetée par les autorités béninoises. Le ministre béninois des affaires étrangères, Olushegun Bakari, a dans la foulée adressé le 31 décembre, un courrier adressé au ministre des affaires étrangères du Niger, convoquant la chargée d'affaires du Niger, « pour clarifications (...) en raison d'accusations infondées. »

La relative accalmie sécuritaire observée au cours de ces derniers mois aura malheureusement été de courte durée. En début de mois, deux attaques sont venues remettre en lumière la situation sécuritaire au nord du pays. D'abord, le 3 décembre une attaque d'individus armés non identifiés à Malanville, a causé la mort de trois soldats béninois et de quatre autres blessés, selon une source militaire.

Ces militaires faisaient partie d'une équipe chargée de surveiller l'oléoduc reliant les champs pétroliers d'Agadem à Sémè-Kpodji. Puis, le 10 décembre, trois militaires béninois ont perdu la vie dans le parc de la Pendjari, situé à la frontière avec le Burkina Faso. « Trois des nôtres ont perdu la vie à l'intérieur du parc. Leur véhicule a sauté sur une mine. On ne peut en dire plus pour le moment », a indiqué de manière laconique au Monde, un officier de l'opération « Mirador ». Ni un bilan officiel, ni l'identité des auteurs n'ont été communiqués par les autorités béninoises. Il faut dire que le Bénin ne communique que très peu sur les incidents dans le nord du pays, où l'armée est depuis maintenant plusieurs années aux prises avec la menace terroriste. Toutefois, les éléments de l'opération Miardor ont déclaré avoir mené le 15 décembre, une offensive ayant permis de « neutraliser sept terroristes présumés » dans la ville de Banikoara. Selon les forces armées béninoises (FAB), entre 2019 et janvier 2024, 43 civils et 27 militaires tués, pour « une centaine de terroristes » neutralisés. Ces pertes ont été pour la plupart attribuées à des combattants djihadistes du groupe Etat islamique (EI) et d'Al-Qaida, présents dans les pays voisins.

Au plan politique interne, le discours à la Nation du 20 décembre du président Patrice Talon devant le Parlement était particulièrement attendu. D'abord, il a reconnu que la situation sécuritaire était inquiétante. « Le seul domaine dans lequel nous sommes toujours à la peine c'est celui de la lutte contre le terrorisme sur la frontière nord du territoire », a-t-il regretté. Pour le reste, le chef de l'Etat s'est globalement félicité de l'état du pays affirmant que « nos succès sont incontestables dans tous les domaines, même si leurs effets ne sont pas immédiatement toujours perceptibles. » A la fin de son discours, Talon n'a pas manqué de fustiger une opposition - selon ses mots - « nostalgiques d'un passé honteux ». Une allocution présidentielle fustigée par l'opposition à l'instar du président du parti Restaurer l'Espoir (RE), Candide Azannai, qui l'a qualifiée de « rhétorique en trompe l'œil, captive de l'hubris », dans une publication sur sa page Facebook.

Quelques jours auparavant - le 11 décembre - , le chef de l'Etat annonçait la nomination de quinze ministres conseillers. Une décision timidement accueillie par une partie de la classe politique et de l'opinion publique, dans un contexte de difficultés socio-économiques dans le pays. C'est le cas de Jean-Baptiste Elias, président du Front des Organisations nationales contre la corruption (FONAC), pour qui ces nominations reposent la question du train de vie de l'Etat. « Les gens se disent : "voilà la situation, où l'économie est morose". (...) Quand on sait ce que gagnent les responsables à ces postes politiques, par rapport aux agents de l'État, par rapport à ceux qui sont au Smig, ça crée problème », a-t-il fait remarquer, au micro d'une radio béninoise.

.

BURKINA FASO

Un nouveau gouvernement face à l'insécurité et au terrorisme

En 2024 au Burkina Faso, des attaques terroristes tous azimuts ont marqué le pays surtout dans sa partie Nord. Pendant toute l'année, la situation sécuritaire s'est davantage empirée avec en plus de ces attaques, des enlèvements de personnalités publiques. Le 10 décembre dernier, le capitaine Traoré s'est adressé à la Nation à l'occasion de l'anniversaire de l'accession du pays à la souveraineté. Ainsi, il a profité du 64ème anniversaire du Burkina Faso pour affirmer que son pays ne retournera pas dans l' "esclavage". D'après lui, "Nous sommes un peuple fier, combattant, guerrier et digne. Et nous continuerons dans ce sens." Il a également tenu à dénoncer les tentatives d'ingérence des grandes puissances dont l'objectif est de profiter du terrorisme pour exploiter leurs richesses. Ce qui lui fait dire que le Burkina Faso est "victime" de sa richesse

Toujours dans le même sillage, au plan sécuritaire, plus précisément dans le cadre de la lutte contre les menaces externes et internes, le chef de l'Etat a annoncé le 31 décembre, lors de la traditionnelle adresse à la Nation, la création d'au moins cinq bataillons d'intervention rapide qui seront placés dans des zones stratégiques et d'un groupement expéditionnaire Sahel en vue reconquérir le territoire dont une grande partie est contrôlée par des groupes terroristes.

Le Burkina Faso est résolument engagé à combattre les auteurs de terrorisme et faits graves menaçant la stabilité du pays. A l'issue de la session du 16 au 23 décembre du pôle judiciaire spécialisé dans la répression des actes de terrorisme, 12 condamnations à perpétuité et 85 condamnations à des peines de 5 à 21 ans de prison ont été prononcées à des individus jugés pour ces actes.

Un fait a marqué l'actualité du pays en ce début du mois avec l'enlèvement d'un éminent membre de la société civile par des civils. En effet, Daouda Diallo a été enlevé le 1er décembre dernier en plein jour alors qu'il venait renouveler son passeport. Cet acte continue d'inquiéter les organisations de défense des droits humains qui s'insurgent contre ces tentatives de "museler" des acteurs de la société civile. M. Diallo est connu depuis un certain temps pour ses prises de position critiques à l'endroit des autorités du pays. D'ailleurs, le Collectif contre l'impunité et la stigmatisation des communautés (CISC) dont il est le secrétaire général, dénonce un enlèvement arbitraire et a exigé sa libération immédiate et sans condition.

Au mois de décembre, la principale actualité a été la dissolution du gouvernement par le capitaine Traoré. Il a ainsi décidé de destituer le Premier ministre en maintenant les membres du gouvernement à leurs postes jusqu'à la formation du nouveau. Son remplaçant, Rimalba Jean Emmanuel Ouedraogo, a présenté sa déclaration de politique avec sous le seau de la lutte contre le terrorisme, les gestions des personnes déplacées internes, les personnes déplacées internes entre autres priorités. Il est déterminé à poursuivre les efforts du gouvernement en matière de lutte contre les attaques djihadistes et ainsi reconquérir les zones tombées dans les mains de terroristes.

CAMEROUN

L'échéance présidentielle de 2025 au centre des attentions

Il semble bien que ces fins d'années aient été l'occasion pour une partie acteurs politiques de remettre en lumière l'échéance de la présidentielle d'octobre 2025. D'abord, dans son traditionnel discours de fin d'année, le président Paul Biya – au pouvoir depuis 42 ans – s'est dit attentif aux sollicitations de ses militants pour la présidentielle. Dans son camp, l'on parle d'une possibilité « irréfragable » pour Biya de briguer un autre mandat, selon le ministre d'Etat et haut cadre du parti au pouvoir, Jacques Fame Ndong. Le ton du cap sur la présidentielle de 2025 a été aussi perceptible dans les vœux de fin d'année du principal opposant Maurice Kamto, qui a affirmé clairement sa volonté d'être candidat. Même son de cloche chez le député de l'opposition Cabral Libii, qui a souhaité que l'année 2024 soit le terminus du « pouvoir en place qui a plongé le Cameroun dans une misère et pauvreté sans précédent. » Pour l'instant, au total dix candidats ont déjà publiquement annoncé leur intention de briguer la magistrature suprême du Cameroun.

Par ailleurs, l'annonce le 30 décembre de la « disponibilité des listes actualisées du fichier électoral » par l'organe chargée des élections, a dans la foulée, suscité une polémique sur la validité des chiffres publiés.

Selon Election's Cameroon (Elecam), 7 845 622 d'électeurs ont été régulièrement inscrits. Selon Jean Michel Nintcheu de l'Alliance politique pour le changement (APC) et soutien de Maurice Kamto, le mode de publication des listes électorales souffre d'« opacité ». Puis, l'expert en questions électorales, Hubert Kamga, a estimé que le nombre de 7,8 millions apparaît bien en deçà des projections des partis politiques et des analystes.

La hantise Boko Haram dans l'Extrême-Nord

Lors de la rencontre semestrielle des gouverneurs des régions du pays, il a été particulièrement question de problématiques sécuritaires. Le ministre de l'administration territoriale, Paul Atanga Nji, a insisté sur la nécessité de freiner la criminalité urbaine et périurbaine, sans oublier la situation dans les zones frontalières de l'est et de l'extrême nord, où Boko Haram continue de terroriser les populations. En vue de la présidentielle de 2025, le ministre a sans ambages instruit de surveiller les activités des partis politiques, ONG et associations. A ce propos, en début de mois, la suspension de trois ONG pour trois mois et l'interdiction de deux autres, a une fois de plus, inquiété les défenseurs des droits humains.

Parmi les organisations visées, deux entités du Réseau des droits humains en Afrique centrale (Redhac), l'Association charitable socio-culturelle du Cameroun, l'ONG Reach Out Cameroun, etc. Le ministre Paul Atanga Nji a justifié ces sanctions par des soupçons de « blanchiment de capitaux » et de « financement de terrorisme ». « On est bouleversés. (...) Cette décision n'a aucun fondement juridique (...) Mais après, on n'est pas tout à fait surpris, parce que c'est depuis 2014 au Cameroun que l'on vit sous les soubresauts de l'administration territoriale et ces tentatives récurrentes de faire taire les défenseurs de droits humains », a dénoncé Cyrille Rolande Béchon, directrice exécutive de l'ONG Nouveaux droits de l'homme au Cameroun, interrogé par RFI.

Enfin, selon un rapport de l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM), les populations de l'extrême nord du pays croulent sous le poids des aléas climatiques et de la violence des groupes armés. D'après l'enquête de terrain réalisée en juin 2024, cette situation a modifié la répartition démographique dans cette zone du pays, créant ainsi environ 450 000 déplacés internes et une certaine arrivée de réfugiés provenant de pays voisins. De plus, renseigne l'étude, les populations disposent d'une capacité de résilience globalement faible face aux vents violents ainsi que les inondations fluviales et pluviales, qui abîment récoltes et infrastructures.

CÔTE D'IVOIRE

L'expectative politique et les tensions diplomatiques

L'année 2024 a été marquée par un espace politique mouvementé avec des conflits électoraux de tous bords. Prévues en octobre 2025, la présidentielle est présentée comme une élection aux multiples inconnues. En effet, on ne sait pas encore si l'actuel président va briguer ou non un autre mandat, encore moins ceux qui seront candidats au sein de l'opposition. Ainsi, le spectre d'une incertitude plane sur ces joutes électorales qui s'annoncent mouvementées.

Et comme chaque année, le dernier jour a été l'occasion pour les leaders politiques de transmettre leurs messages au peuple ivoirien. La sortie de Guillaume Soro a fait couler beaucoup d'encre. Lors de sa réunion en ligne le 31 décembre avec ses militants et sympathisants, l'ancien président de l'Assemblée nationale a annoncé sa candidature aux prochaines élections. Depuis le Mali où il est "exilé", il a profité de l'audience pour remercier les présidents de l'AES qui "lui ont permis de revenir en Afrique". Rappelons que l'ancien dirigeant rebelle a été absent depuis 6 ans des suites de sa condamnation à 20 années pour tentative de coup d'Etat.

De l'autre côté, lors de son adresse à la nation au soir du 31 décembre, Alassane Ouattara a annoncé la rétrocession de la base de l'armée française à Abidjan.

D'après le président de la Côte d'Ivoire, "...nous avons décidé d'une retraite concertée et organisée des forces françaises en Côte d'Ivoire...le camp du 43e Bima, le Bataillon d'infanterie de marine de Port-Bouët, sera rétrocédé aux forces armées de Côte d'Ivoire dès ce mois de janvier 2025". Il a décidé de donner le nom du camp au Général Ouattara Thomas d'Aquin pour ainsi honorer le parcours historique de cet ancien soldat, premier chef d'Etat major général de l'armée ivoirienne.

Cet acte intervient au moment où la coopération sécuritaire avec des pays comme la France est en train de connaître des soubresauts à l'image des pays de l'AES et même d'autres Etats francophones à l'instar du Sénégal. Une étude du Timbuktu Institute sur les perceptions des populations locales à propos de la coopération sécuritaire fait état de 74% des personnes interrogées qui ont des reproches à partenaire extérieur, notamment la France (Rapport paru janvier 2025). Notons que depuis un certain temps, les rapports entre les Etats et les anciennes colonies à l'instar de la France connaissent des mutations profondes. Si dans certains pays le retrait des armées étrangères a déjà été effectué, c'est la finalisation qui est en vigueur dans d'autres.

Le front politique en ébullition

Pendant ce temps, le leader du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) s'est aussi prononcé à cette occasion solennelle du réveillon. Profitant de la tribune, il a décliné ses ambitions et clamé haut et fort son désir de transformer la Côte d'Ivoire en une nation prospère et unie. Il a partagé avec ses concitoyens son rêve de "transformer notre pays, de bâtir une nation où nous sommes fiers de l'éducation donnée à nos enfants, fiers de nos libertés, fiers d'être les artisans d'une société où ni la violence, ni la peur n'ont leur place."

Laurent Gbagbo, quant à lui, avait affirmé au début du mois, qu'il ne baissera pas les bras à propos de sa lutte pour sa réinscription sur les listes électorales. Rappelons que sa condamnation avait pour conséquence la perte de ses droits civiques et politiques. Profitant d'une foule nombreuse venue l'accueillir dans son village natal, Gadougou, il a affirmé qu'il va reprendre le combat et reprendre la marche pour ainsi briguer les suffrages de ses concitoyens en 2025.

Au plan diplomatique, après le Burkina Faso, le Niger accuse l'armée ivoirienne de contribuer à une formation militaire de prétendus irrédentistes nigériens réfugiés en Côte d'Ivoire, à en croire le Général Tiani répondant aux questions de journalistes dans une interview. Réponse du berger à la bergère, l'armée ivoirienne s'est inscrite en faux contre les allégations jugées fallacieuses d'une nouvelle accusation de déstabilisation. "Les Forces armées de Côte d'Ivoire qui demeurent concentrées sur la défense et la sécurité de la Côte d'Ivoire, s'inscrivent en faux contre ces graves accusations proférées sans aucun début de preuve par le chef de la junte au Niger...", peut-on lire dans le communiqué du général Doumbia, chef d'Etat-Major général des armées de Côte d'Ivoire. Cette tension diplomatique de plus, augure des remous inquiétants entre ces deux pays et risque de déstabiliser davantage la sous-région.

GUINÉE

Après le drame de meurtrière de Nzérékoré, la politique reprend le dessus

La transition politique tient en haleine les Guinéens. Les suspicions sur la candidature du chef de la transition vont bon train et son entourage fait tout pour soigner son image auprès de l'opinion publique à travers divers programmes, ce malgré l'interdiction des manifestations publiques au nom de la « cohésion sociale ». Un drame a marqué les manifestations qui seraient encouragées par les pro-Doumbouya lors de la finale d'un tournoi de football baptisé au nom du Général. Une bousculade est survenue lors de ce match faisant des morts et des blessés à Nzérékoré. A la suite de ces événements, les autorités ont décrété trois jours de deuil national. Malgré l'émoi, ce drame est vite passé, laissant place à nouveau aux questions sur le devenir de la situation politique en Guinée.

L'avenir politique de la Guinée semble être en suspens, après la fin officielle de la transition le 31 décembre passé. Pour rappel, au lendemain du coup d'État de 2021, le régime de la transition avait convenu avec la CEDEAO de rendre le pouvoir aux civils à cette date. Toutefois, des initiatives allant dans ce sens n'ont pas fait légion.

Même si le régime militaire ne s'est pas prononcé de manière officielle, les éléments de langage du gouvernement montraient que ce délai ne serait pas respecté.

A quelques jours de la date butoir, le porte-parole du gouvernement a reconnu que le délai marquant la fin de la transition ne serait pas respecté, le justifiant par « la nécessité de refondation de l'État » sans pour autant décliner un calendrier annonçant le retour à l'ordre constitutionnel. Ce que l'opposition refuse car, les Forces vives de Guinée, regroupant des partis politiques et des organisations de la société civile, se disent ne plus « reconnaitre, à partir du 31 décembre 2024, les autorités, exigent son départ et la mise en place d'une transition civile en janvier 2025 » et par la même occasion appellent à des manifestations. Ces organisations dénoncent les « manœuvres » des autorités actuelles pour une candidature du président de la transition, le Général Mamadi Doumbouya et les manquements pour la réalisation des dix étapes majeures du chronogramme de la transition, de même que la restriction des libertés, le musèlement de la presse et des voix dissidentes ainsi que les disparitions forcées.

MAURITANIE

Remous sécuritaires et intensification de la coopération

L'actualité mauritanienne du début du mois de décembre a spécialement mis en exergue l'enlèvement de six mauritaniens en territoire malien, par des forces russes de l' Africa Corps (ex-Wagner) en compagnie de soldats maliens. Face à une désinformation grandissante sur cette affaire, le porte-parole du gouvernement mauritanien, Houssein Ould Medou, n'a pas tardé à apporter des précisions sur une opération de l'armée malienne dans les localités de Hassi Laghdaf et Taleb Abdallah dans laquelle : « des Mauritaniens ont été interpellés et leurs véhicules saisis » avant d'être libérés avec leurs biens. Par ailleurs, l'autorité a souligné que plusieurs informations relayées sont fausses et n'a, à aucun moment, fait mention de l'implication de forces russes.

Cet incident à la frontière mauritano-malienne rappelle le raid des Fama avec des mercenaires russes, en avril de cette année, sur le territoire mauritanien où 100.000 réfugiés maliens sont présents.

De l'autre côté de la frontière, les relations entre la Mauritanie et son voisin marocain, souvent tendues à cause de la question du Sahara, semblent être plus cordiales dernièrement. En effet, lors de sa visite dans le royaume chérifien, le Président de l'assemblée nationale de la République islamique de Mauritanie, Mohamed Bemba Meguet, a exprimé l'engagement de son pays au développement et à la promotion des relations historiques et fraternelles dans divers secteurs.

Le parlementaire a également plaidé pour une plus grande implication des députés dans cette coopération bilatérale à travers notamment l'activation du Forum parlementaire Maroc-Mauritanie. Son homologue, Mr Ould Erachid, Président de la Chambre des Conseillers, après s'être félicité de l'avancement de l'élaboration du cadre juridique régissant les relations bilatérales, a rappelé les défis multiformes auxquels l'Afrique et la région sahélo saharienne sont confrontés. En effet, le terrorisme, le crime organisé et la traite des êtres humains constituent de graves menaces sécuritaires pour les pays de cette région.

Toutefois, dans le souci de renforcer ses capacités de défense et de sécurité, la Mauritanie a reçu de la part de l'OTAN des équipements médicaux, du matériel de communication et de protection contre les tirs d'armes à feu, lors de la visite des experts de cette organisation à Nouakchott du 1er au 6 décembre dernier. Ce soutien s'inscrit dans le cadre du « paquet DCB pour la Mauritanie » qui englobe un appui à la formation des forces armées, au renseignement, à la transition de carrière pour le personnel militaire, etc., dans l'objectif de contribuer au maintien de la stabilité et de la sécurité régionales.

MALI

La sécurité nationale et la cohésion sociale au cœur des priorités

Après la rencontre des responsables du Cadre stratégique permanent pour la défense du peuple de l'Azawad (CSP-DPA) qui s'est tenue entre le 26 et le 30 novembre, une coalition de groupes armés séparatistes à dominante touareg, le Front de libération de l'Azawad (FLA) créé le 30 novembre 2024 a été créée à Tinzouat au niveau de la frontière avec l'Algérie qui fait l'objet de frappes de l'armée malienne. L'annonce a été faite depuis Tinzouat, leur fief. La nouvelle coalition appelle « tous les fils de l'Azawad ayant d'autres idéologies à s'ouvrir à l'union » et les pays de la sous-région ainsi que la communauté internationale à « reconnaître le FLA comme le seul représentant du peuple de l'Azawad ». Le FLA qui réunit plusieurs groupes séparatistes du Nord Mali, a pour objectif l'indépendance contre le pouvoir central à Bamako. Ce dernier serait accusé de ne faire aucune différence entre les indépendantistes et les groupes djihadistes surtout avec la mort de Fahad Ag Almahmoud et de sept autres cadres du FLA le 1er décembre 2024, quelques jours seulement après sa création. Cette situation remet en cause la durabilité de l'accord d'Alger signé en 2015 entre le gouvernement malien et les groupes séparatistes du nord Mali.

“Il faut placer la création du Front de Libération de l'Azawad dans le contexte de la rupture de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger. Le gouvernement malien a dénoncé l'accord d'Alger en janvier 2024 et a proposé de le remplacer par un dialogue intermalien. Ce dialogue a eu lieu, mais il n'a pas réuni l'ensemble des composantes. Pour une partie des anciens signataires des accords d'Alger, il n'y a plus aucune autre option que la lutte armée”, souligne le journaliste Seidik Abba, spécialiste du Sahel, auteur de *Mali-Sahel, notre Afghanistan à nous*, (Impacts Editions, 2022).

Dans des conditions floues, le Khalif de la famille omarienne de Nioro du Sahel, Thierno Amadou Hady Tall avait été enlevé le 26 décembre 2023 après des accusations de collaboration avec les autorités militaires et les mercenaires russes du groupe Wagner. L'annonce de son décès aurait été faite par le chef de la Katiba Macina Amadou Koufa selon un enregistrement qui lui serait attribué. Sans aucune confirmation de cet enregistrement, il sème néanmoins le doute dans l'esprit des maliens dans un contexte où la région de Nioro du Sahel qui est le fief de la confrérie omarienne traverse une crise sans précédent avec la montée des groupes armés djihadistes avec des conséquences sur la cohésion sociale, le vivre - ensemble et la sécurité des populations locales.

Au Mali, l'heure est à l'apaisement entre le gouvernement de transition et la classe politique après quatre années de poursuites judiciaires de diverses natures. En témoigne la libération de l'ancien Ministre malien de l'Énergie et des Mines Lamine Seydou Traoré qui a rejoint son domicile à Bamako le 03 décembre après plus de 10 mois sous mandat de dépôt. Pour rappel, il avait été impliqué dans une affaire d'achat de 27 groupes électrogènes et de 2 transformateurs, un important marché de 6,2 milliards de francs CFA attribué à Case Construction. Des responsables de la société d'électricité, EDM, ainsi que des opérateurs économiques étaient également inculpés dans cette affaire. Ils étaient tous poursuivis pour "faux, usage de faux, et atteinte aux biens publics", même si Lamine Seydou Traoré a toujours clamé son innocence.

Toujours dans une dynamique d'apaisement entre les autorités et la classe politique, le 05 décembre, plusieurs opposants aux autorités ont obtenu une liberté provisoire après plusieurs mois d'emprisonnement. Ils avaient été accusés de poursuivre leurs activités politiques à un moment où celles-ci avaient été interdites sur l'étendue du territoire malien et donc poursuivis pour « complot contre les autorités légales et réunion illégale ».

Parmi les personnes libérées, figurent d'anciens ministres, des chefs de partis et de mouvements politiques qui, ensemble, avaient signé une déclaration qui exhortait les autorités à rendre le pouvoir aux civils. Dans l'anonymat, un des opposants libérés déclare : "Nous sommes tous rentrés à la maison. Le procureur nous a dit que c'est une liberté provisoire mais sans contrôle judiciaire et sans restriction de voyage".

Après des années de travail, le Mali vient de franchir une étape importante dans le cadre du renforcement de sa sécurité par la finalisation par des experts maliens de la nouvelle politique de sécurité nationale. Un nouvel outil d'organisation stratégique sous la direction du Général Yamoussa Camara visant à renforcer la sécurité et à prévenir les conflits par l'implication de tous les acteurs concernés pour plus d'inclusivité. Face à la menace sécuritaire, il y va de la réussite de la politique nationale de sécurité que tous les acteurs s'impliquent et que l'État mette à disposition les ressources nécessaires pour plus d'efficacité dans la mise en œuvre.

NIGER

Plein engagement dans l'AES et renforcement de la sécurité

Les attaques terroristes continuent de faire énormément de victimes sur le territoire nigérien. En effet, entre le 12 et le 14 décembre dernier, « 39 villageois tués dans une double attaque djihadiste, selon les militaires », dans la partie ouest du pays, à Libiri et à Kokorou. Cette déplorable attaque s'est déroulée une semaine après une autre offensive des groupes jihadistes dans la région de Téra où 21 civils avaient perdu la vie. Toujours à Téra, plus précisément à Chatoumane, « 90 à 100 morts » seraient comptés dans les rangs de l'armée, selon une source sécuritaire occidentale. Cependant, cette dernière information fut démentie par les autorités qui ont évoqué une campagne de désinformation. Ce qui a conduit à la suspension de la BBC pour une durée de trois mois et une plainte contre la RFI qui était privée d'antenne sur le territoire nigérien depuis plusieurs mois. La gestion du pays par les militaires reste fortement marquée par ce lot de restrictions et de ruptures de partenariats avec les puissances occidentales, notamment la France.

Par ailleurs, le retrait des États de l'AES de la CEDEAO est devenu, d'une certaine manière, définitive sinon plus assumée par ses leaders qui soutiennent l'irréversibilité de cette décision.

Néanmoins, le 14 décembre 2024, à Bamako, les États de l'AES ont confirmé le maintien de leurs frontières ouvertes aux ressortissants de la CEDEAO, à travers la signature de « cet acte symbolique » à Bamako par Assimi Goita, Président de la Confédération, suite à la rencontre des ministres des affaires étrangères à Niamey, le 13 décembre. Lors de cette dernière rencontre, deux décisions phares furent prises : l'irréversibilité du retrait de la CEDEAO des États de l'AES et la mise en circulation imminente des documents unifiés de voyage et d'identité. Ainsi, dans le but de préserver leur souveraineté, les trois pays membres « conservent le droit de refuser l'entrée sur leur territoire aux individus jugés inadmissibles selon leurs règlements en vigueur ».

D'ailleurs, dans le but de mieux assurer la sécurité au Niger, le 25 décembre, le Général Tiani est largement revenu sur les efforts déployés pour le renforcement des forces de défense et de sécurité sur la radiotélévision du Niger. Selon lui, c'est « 25.000 recrues et 150 milliards de FCFA investis » en un an, par le Conseil national pour la sauvegarde de la patrie qui n'a omis aucune branche des FDS, afin de garantir davantage la sécurité et la protection des personnes et de leurs biens. Toutefois, Durant son interview, le Général Tiani n'a pas manqué de faire des critiques à ses anciens partenaires occidentaux qu'il accuse de sabotages économiques et militaires.

NIGERIA

Entre tensions diplomatiques et insécurité régionale

Depuis le coup d'État du 26 juillet 2023 qui a renversé le président Mohamed Bazoum, les relations entre le Niger et le Nigeria sont marquées par une certaine froideur. L'arrivée des militaires au pouvoir à Niamey avait suscité une réaction ferme du président nigérian Bola Tinubu, également à la tête de la CEDEAO, allant jusqu'à envisager une intervention militaire pour restaurer l'ordre constitutionnel. Malgré une reprise temporaire de la coopération militaire entre les deux voisins, les tensions récentes montrent que les relations restent marquées par la méfiance et les divergences stratégiques.

En témoignage, le 18 décembre 2024, la convocation d'une représentante de l'ambassade du Nigeria à Niamey par le ministre des Affaires étrangères du Niger. Les autorités nigériennes accusent le Nigeria de servir de base arrière pour des tentatives de déstabilisation orchestrées avec la complicité de puissances étrangères et d'anciens dignitaires du régime de Mohamed Bazoum. Cette accusation survient dans un contexte de sabotage répété du pipeline transportant le pétrole nigérian vers le Bénin, lequel est attribué à des groupes armés qui viendraient du Nigeria.

Le Nigeria, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, a formellement démenti ces accusations, affirmant qu'aucune troupe étrangère, en particulier française, n'était présente sur son territoire pour préparer des opérations contre le Niger. Le général Christopher Musa, chef des armées nigérianes, au cours d'un déjeuner avec les militaires basés dans la région de Sokoto, a adopté une posture conciliatrice en affirmant : « Tout élément utilisant le sol nigérian pour attaquer nos voisins est un ennemi du Nigeria. Nous ne faisons qu'un avec nos voisins et nous veillerons à neutraliser de telles menaces. » Malgré ces efforts d'apaisement, la tension persiste, d'autant que le Niger a annoncé son retrait de la CEDEAO, enlisant la fracture entre les deux pays.

Les tensions diplomatiques entre le Niger et le Nigeria interviennent dans un contexte de défis sécuritaires majeurs qui affectent l'ensemble du Sahel. L'activité des groupes terroristes comme Boko Haram continue de semer la terreur. Le 14 décembre 2024, des djihadistes de Boko Haram ont assassiné 14 pêcheurs nigériens dans la région de Bosso, au Niger. Ces victimes faisaient partie des milliers de réfugiés nigériens ayant fui les violences dans le nord-est du Nigeria pour chercher asile au Niger.

Le Nord renoue avec la violence

Dans l'État de Zamfara, situé dans le nord-ouest du Nigeria, des groupes armés appelés « bandits » continuent de terroriser les populations locales. Ces bandes mènent des raids violents, enlèvent des femmes et des enfants, et utilisent des engins explosifs pour contrôler les routes. D'ailleurs, le 10 décembre 2024, plus de 50 femmes et enfants ont été enlevés lors d'une attaque dans le village de Kakin Dawa. Malgré le déploiement des forces de sécurité supplémentaires, la population vit toujours dans la crainte et la peur.

Au-delà de ces attaques, existe aussi des conflits intercommunautaires. Le 25 Décembre 2024, jour de Noël, des violences ont fait au moins quinze morts dans un district de Benue, une région frontalière avec le Cameroun marquée depuis plusieurs années par des conflits entre éleveurs et agriculteurs, causant des morts et déplacés.

Dans ce contexte, le Bureau national des statistiques du Nigeria a publié, pour la première fois, une étude sur la criminalité et la perception de la sécurité. Cette enquête, réalisée auprès de 12 000 foyers à travers le pays, révèle des chiffres alarmants : environ 2 millions de personnes auraient été kidnappées en une année. Toutefois, cette étude a suscité des critiques sur la fiabilité de sa méthodologie. En réaction, les autorités ont mis hors service le site internet du Bureau statistique et convoqué son directeur par la sécurité d'État.

A cela, s'ajoute, le 03 Décembre 2024, un an après, les attaques de drone dans le village de Tudunbiri, au nord du Nigeria qui ont causé des dizaines de morts, principalement des civils, dont des femmes et des enfants. Initialement censée viser des positions terroristes, la frappe serait une erreur tragique, plongeant la communauté dans un deuil profond. Les habitants décrivaient des scènes d'horreur : des corps éparpillés, des maisons détruites, et un chaos total. Un an après, les habitants réclament justice et des garanties pour que de telles tragédies ne se reproduisent plus, appelant à une meilleure prise en compte des impacts humanitaires des opérations anti-terroristes.

SENEGAL

Des perspectives pour une compétitivité économique du Sénégal aux limogeages sur fonds de propos "inappropriés" et d'application de la loi

La Déclaration de politique générale tant attendue du Premier Ministre, Ousmane Sonko a finalement eu lieu. Vendredi 27 décembre, le président du Pastef, a pendant environ trois heures d'horloge, esquissé les bases d'un vaste programme de réformes économiques pour redresser la situation socio-économique du pays. « Il est impératif d'opérer une rupture d'une profondeur et d'une portée jamais vue dans notre pays, jamais vu depuis notre accession à l'indépendance », a-t-il déclaré. Dénonçant l'enfermement du Sénégal « dans le modèle économique colonial », Ousmane Sonko a annoncé une importante réforme fiscale, en « élargissant l'assiette fiscale, tout en abaissant graduellement les taux d'imposition moyen ». Ceci pour « faire payer moins à tous les Sénégalais mais faire payer à tous les Sénégalais » dans le but de « parvenir à une fiscalité efficace et équitable ». Le Premier Ministre a promis que le Sénégal allait « se retirer de toutes les conventions bilatérales impliquant un paradis fiscal et renégocier les clauses défavorables des conventions conclues avec des États à fiscalité normale, lorsque ces conventions nous sont défavorables. » De plus, il a annoncé l'application du « principe de réciprocité pour la délivrance de visas aux ressortissants de certains pays qui l'exigent à nos ressortissants ». Enfin, il évoque un projet d'abrogation de la loi d'amnistie – porté par l'ex-président

Macky Sall – qui couvre les violents événements qui avaient fait des dizaines de morts entre 2021 et 2024.

Souverainisme de la théorie à la pratique ?

« J'ai instruit le ministre des Forces armées de proposer une nouvelle doctrine de coopération en matière de défense et de sécurité, impliquant, entre autres conséquences, la fin de toutes les présences militaires de pays étrangers au Sénégal, dès 2025 ». Par ces mots, le président Diomaye Faye a fixé le 31 décembre, dans son discours du Nouvel An, une date pour le retrait des bases militaires étrangères présentes dans le pays. Même si la France n'est pas citée nommément, cette déclaration s'inscrit dans la droite ligne des propos du président sénégalais au sujet de l'incompatibilité de la présence militaire de la France avec la souveraineté sénégalaise. Fidèle à sa volonté affichée d'être moins dans une démarche de rupture totale que de redéfinition des termes des partenariats, Diomaye Faye a toutefois précisé que « tous les amis du Sénégal seront traités comme des partenaires stratégiques ; dans le cadre d'une coopération ouverte, diversifiée et décomplexée. »

Le front politique toujours ouvert ?

Plus tôt dans le mois, en l'espace de quelques jours, le désormais ex-maire de Dakar, Barthélémy Dias aura subi deux revers de taille. D'abord, nonobstant son élection, il a, dans la foulée, perdu son siège au Parlement. Ceci suite à une radiation de son mandat de député de la coalition d'opposition Samm Sa Kaddu, du fait d'une condamnation à deux ans de prison – dont six mois fermes – en décembre 2023, dans l'affaire Ndiaga Diouf datant de 2011. En effet, conformément à l'article 61 de la Constitution sénégalaise, le ministre de la Justice, Ousmane Diagne a saisi le bureau de l'Assemblée nationale, qui a ainsi procédé à cette radiation. Comme certains pouvaient s'y attendre, l'intéressé s'est tout de suite saisi de son droit de recours, « Non pas pour retourner à l'Assemblée nationale mais pour que les Sénégalais puissent voir eux-mêmes si les tenants actuels du pouvoir croient en l'État de droit », a-t-il réagi le 9 décembre. Quelques jours plus tard – le 13 décembre -, Barthélémy Dias a également été déchu de son fauteuil de maire de Dakar. Selon un document signé par lui-même, le préfet a été saisi pour prononcer sa démission pour cause d'inéligibilité au sujet de l'affaire susmentionnée. Derrière cette plainte, un militant du parti Pastef serait l'instigateur.

À l'interne, des propos du ministre-conseiller Cheikh Oumar Diagne au sujet des tirailleurs sénégalais, ont suscité une grosse polémique. En effet, dans une émission télévisée parue le 21 décembre,

il les avait traités « de traîtres qui s'étaient battus pour leurs frères ». Il faut dire que cette déclaration qui survient seulement trois semaines après les solennelles commémorations de l'Etat sénégalais de la mémoire des tirailleurs, est clairement inopportune. Finalement, dans un décret présidentiel publié le 30 décembre, le président Diomaye Faye a nommé Papa Thione Dieng, nouveau directeur des moyens généraux à la Présidence, en remplacement de Cheikh Oumar Diagne.

Les intérêts économiques en trait d'union avec la Mauritanie ?

Par ailleurs, le Sénégal et la Mauritanie continuent de s'acheminer de plus belle vers l'exploitation de leur gisement de gaz commun. En effet, les deux pays ont annoncé l'ouverture du premier puits de leur gisement marin, une étape importante devant conduire à « la commercialisation » du produit, selon un communiqué conjoint publié le 1er janvier. « Le franchissement de cette étape importante marque un grand pas dans l'aboutissement du projet GTA et consolide le partenariat exemplaire existant entre la Mauritanie et le Sénégal désormais destinés à jouer un rôle-clé dans l'industrie énergétique régionale », précise la note. Le projet, dénommé Grand Tortue Ahmeyim (GTA) est développé par le britannique BP avec l'américain Kosmos Energy, la Société mauritanienne des hydrocarbures (SMH) et la sénégalaise Petrosen. Lancé en 2020, il vise une production de 100 000 barils par jour.

TCHAD

Retrait accéléré des troupes françaises, faible affluence électorale

Les effets de la rupture des accords de défense entre le Tchad et la France n'ont pas tardé à se matérialiser dans les faits. Quelques jours après cette annonce en fracas, l'armée française a entamé le retrait de ses troupes. Dans un communiqué rendu public le 10 décembre 2024, l'état-major tchadien a affirmé qu'« une partie de avions de chasse » - deux des trois Mirage 2000 - français ont quitté la base aérienne d'Adji Kossei, sise dans la capitale N'Djaména. Le 19 décembre, Paris a reçu une demande de départ des forces françaises, avant le 31 janvier 2025. « La négociation est toujours en cours », assure-t-on du côté des militaires français selon des informations de RFI. Ce délai relativement restreint, posé par le Tchad, est perçu comme un simple « coup de pression de la frange dure du premier cercle du pouvoir tchadien », estime la même source.

Les médias dénoncent la « censure »

D'un autre côté, le clash entre l'Association des médias en ligne du Tchad (Amet) et la Haute autorité de l'audiovisuel (Hama) a fait quelques émules. Suite à une décision de la Hama d'interdire aux sites d'information de produire des contenus audiovisuels, l'Amet a vivement protesté, décrétant aussitôt une grève illimitée.

La Convention tchadienne de défense des droits de l'homme (CTDH) est allée dans le sens de l'Amet, dénonçant « une censure injustifiée » et « exige[ant] l'abrogation de mesures restrictives » qui « portent atteinte à la liberté d'expression ». Une réunion entre les deux parties, le 12 décembre, a été pour le moins totalement infructueuse. Pessant contre « une convocation discourtoise », l'Amet a jugé la Hama responsable d'un « trou noir informationnel » en pleine campagne électorale. Du côté de la Hama, l'on dénonce un comportement de certains médias allant à l'encontre des règles journalistiques et étant potentiellement nuisibles en période électorale. Finalement, la Cour Suprême a tranché la polémique, en ordonnant la suspension de la décision de la Hama. « Tout journal en ligne peut être publié sans autorisation préalable et sans dépôt de cautionnement après la déclaration prescrite par la loi », a notifié la Cour, dans une ordonnance, le 20 décembre.

Faible participation électorale

C'est dans cette ambiance particulièrement tendue qu'environ huit millions d'électeurs se sont déplacés dimanche 29 décembre pour les élections générales (législatives, provinciales et locales). Ce scrutin boycotté par l'opposition a observé un taux de participation autour de 52% (36,22% à N'Djaména), selon les estimations de l'Agence nationale de gestion des élections (ANGE).

Avant même la fin du dépouillement, des entités de l'opposition ont dénoncé des « fraudes ». C'est le cas d'Abdelaziz Koulamallah, candidat au poste de député pour le Parti fédéral pour la justice et le développement (PFJD), qui dans une vidéo, a déclaré que « les militaires sont venus voter (samedi 28) sans carte d'électeur ou carte d'identité nationale. Le même pouvait voter vingt-cinq ou cinquante fois. » De plus, des observateurs locaux ont émis des réserves sur la transparence du scrutin. Pendant ce temps, à en croire le président de l'ANGE, Ahmat Batcherit, le scrutin fut une « réussite ». « Il y a une pression des partis politiques, ça existe, vous ne pouvez pas dire qu'il n'y a pas eu de pression du tout. Ce sont des petits incidents (...) qui sont circonscrits sur place », a-t-il tempéré. Les résultats de ces élections générales sont prévus en principe, au plus tard le 25 janvier 2025.

D'un autre côté, les remous socio-politiques en cours dans le pays n'ont pas empêché le Conseil National de la Transition, d'élever le président Mahamat Idriss Déby au rang de maréchal. Lors d'une cérémonie organisée à la présidence, le chef de l'Etat tchadien a ainsi pu revêtir à la suite de son feu père, l'uniforme bleu et or de la plus haute distinction du pays. Ainsi, il est peu probable que la situation sécuritaire ait connu une significative amélioration, en dépit d'une relative accalmie. En début de mois, au moins 27 personnes perdaient la vie au sud dans la localité de Maro, lors de violents affrontements entre des pasteurs et des hommes armés venus de la République centrafricaine (RCA). Selon le commandant de la gendarmerie de la zone, un groupe armé, venu de la RCA, a attaqué des pasteurs et des gendarmes locaux. Parallèlement, un nouvel affrontement sanglant entre éleveurs et agriculteurs a fait au moins 11 morts, dans la province du Logone Oriental du département Nya Pendé.

TOGO

Entre contexte politique tendu et menace terroriste « maîtrisée »

Au Togo, le gouvernement a annoncé la date des élections sénatoriales avant de les repousser à nouveau de quelques jours. Ces élections marquent la dernière étape pour la mise en place de la nouvelle Constitution promulguée au courant de l'année écoulée, mettant ainsi fin au régime présidentiel pour un régime parlementaire. Désormais les sénateurs examineront d'abord les projets de lois avant que les députés ne les adoptent. Ces deux chambres réunies en Congrès, vont élire le président de la République. Cette nouvelle Constitution contestée par l'opposition et les organisations de la société civile a mis fin à l'élection du chef de l'État au suffrage universel direct, plaçant ainsi le pays dans un contexte politique tendu. Certains partis politiques comme l'Alliance nationale pour le changement (ANC) mais aussi la Dynamique pour la majorité du peuple (DMP), qui regroupe en son sein des partis d'opposition et d'organisations de la société civile, ont annoncé le boycott de ces scrutins. Ainsi, cette opposition continue de s'insurger contre cette révision constitutionnelle qu'elle qualifie de « coup d'État constitutionnel ».

Sur le plan sécuritaire, une accalmie est notée après le double attentat terroriste dans le nord du pays au courant du mois de novembre. Toutefois, les efforts déployés dans la lutte contre l'extrémisme violent au Nord du pays frontalier avec le Burkina Faso doivent être poursuivis et la résilience des communautés renforcée. Le pays s'est positionné comme un médiateur dans la crise qui secoue les pays du Sahel central, devenu Alliance des États du Sahel (AES), avec la CEDEAO. Au sortir de la dernière rencontre des chefs d'États de la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest, le Président togolais avec son homologue sénégalais, sont désignés médiateurs pour faire revenir les pays de l'AES au sein de l'organisation sous-régionale. La récente annonce du Ministre togolais des affaires étrangères sur une potentielle adhésion à l'AES ne cesse d'interroger à travers la région.

Avec les contributions de :

Mbassa Thioune
Kensio Akpo
Adji Awa Samb
Bocar Guiro
Babacar Diop
Ahmed Tidiane Dia (stagiaire)

Design : Thiané Thiam

Sous la direction du Dr. Bakary Sambe

